

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1^{re} séance, 22^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 27 août 2019, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du comité exécutif absent :

Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et des services du Transport
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 27 août 2019 ouverte à 18 h 03.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

CE-19-20-001

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2019
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Divers établissements – Travaux de déneigement 2019-2022 – Adjudication de contrats

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-19-20-002

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2019 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 23 août 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2019 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CE-19-20-003
SRM

2.1 Divers établissements – Travaux de déneigement 2019-2022 – Adjudication de contrats

ATTENDU l'appel d'offres public 190702-74 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des soumissions pour des travaux de déneigement 2019-2022 de divers établissements pour une période de trois ans;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 7 août 2019, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par les ressources des Services des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le lot #1 pour l'École secondaire de l'Aubier, le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs secteur de Saint-Romuald, le Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau et le Centre multiservice, à l'entreprise Transport Christian Roberge (9149-2595 Québec inc.) pour un montant de 179 991 \$, taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le lot #2 pour l'École Pointe-Lévy, à l'entreprise Les excavations Bergedac inc. pour un montant de 226 469,60 \$, taxes non incluses;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le lot #3 pour l'École secondaire les Etchemins, à l'entreprise Transport Christian Roberge (9149-2595 Québec inc.) pour un montant de 115 497 \$, taxes non incluses;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

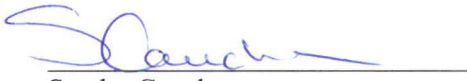
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 08.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Sandra Cauchon
Secrétaire générale